



Ce programme a été spécialement conçu pour les personnes domiciliées dans le monde entier, hors espace SCHENGEN, en déplacement dans un pays de l'espace SCHENGEN et qui feront la demande auprès du souscripteur au plus tard la veille du départ.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter :

TEL. : 02.38.65.44.56 - FAX : 02.38.62.90.93

e-mail. : contact@expat-care.com

GARANTIES	MONTANTS ET LIMITES DE GARANTIES	FRANCHISES
ASSISTANCE - RAPATRIEMENT		
Assistance-Rapatricement :		
☞ organisation et prise en charge de votre retour ou de votre transport vers un établissement hospitalier.....	Frais réels	
☞ prise en charge des frais supplémentaires de transport des membres de votre famille assurés ou d'une personne assurée vous accompagnant	Frais réels	Aucune
Hospitalisation sur place : prise en charge des frais permettant à un membre de votre famille de se rendre à votre chevet :		
☞ trajet aller/retour.....	Frais réels	Aucune
☞ frais d'hébergement sur place jusqu'à votre rapatriement	Dans la limite, par jour, de 50 € pendant 10 jours maximum	
Frais médicaux et d'hospitalisation dans le pays de séjour :	Dans les limites suivantes :	Par sinistre :
☞ frais restant à votre charge	par personne assurée et par période d'assurance : 30 000 €	30 € pour les frais médicaux et dentaires
☞ frais dentaires d'urgence.....	par personne assurée et par période d'assurance : 150 €	10% des frais d'hospitalisation mini 30€ / maxi 150€
Frais de recherche ou de secours :	Dans la limite, par personne assurée et par période d'assurance de :	
☞ frais de recherche.....	750 €	Aucune
☞ frais de secours.....	750 €	
Assistance retour anticipé :		
☞ organisation et prise en charge des frais de transport.....	Frais réels	Aucune
Assistance juridique dans le pays de séjour :		
☞ remboursement des honoraires d'avocat ..	Dans la limite, par personne assurée et par période d'assurance de : 750 €	Aucune

C.G.E.A.

37, rue des Murlins – BP 1845 – 45008 Orléans Cedex – France
Tel 33 2 38 65 44 56 – Fax 33 2 38 62 90 93

GARANTIES	MONTANTS ET LIMITES DE GARANTIES	FRANCHISES
Assistance « imprévu » : ☞ communication avec votre famille ou votre entreprise..... ☞ événement imprévu : ✓ réservation d'une chambre d'hôtel, voiture de location ou billet d'avion ✓ vol de vos papiers d'identité, cartes de crédit, titres de transport : ✓ organisation de votre retour ou de la poursuite de votre voyage	Frais réels Les frais engagés restent à votre charge	Aucune

GARANTIES	MONTANTS ET LIMITES DE GARANTIES	FRANCHISES
RESPONSABILITE CIVILE VIE PRIVEE A L'ETRANGER		
Dommages corporels et immatériels consécutifs	Dans la limite, par sinistre, de 4 500 000 €	Par sinistre : 75 €
Dommages matériels et immatériels consécutifs	Dans la limite, par sinistre, de 45 000 €	
Tous dommages confondus : Corporels, matériels et immatériels consécutifs	Dans la limite, par événement, de 4 500 000 €	

DUREE DU SEJOUR	AGE ET PAYS DE DOMICILIATION				
	MOINS DE 60 ANS		60 ANS ET PLUS		MAJORATION Responsabilité Civile
	EUROPE GEOGRAPHIQUE MAGHREB	RESTE DU MONDE	EUROPE GEOGRAPHIQUE MAGHREB	RESTE DU MONDE	
3 jours	11,00 €	14,75 €	13,50 €	18,50 €	0,63 €
1 semaine	16,00 €	19,75 €	18,50 €	23,50 €	1,25 €
2 semaines	27,25 €	33,50 €	31,00 €	39,75 €	1,56 €
1 mois	46,00 €	58,50 €	53,50 €	68,50 €	1,88 €
2 mois	59,75 €	74,75 €	69,75 €	88,50 €	2,50 €
3 mois	73,50 €	92,25 €	86,00 €	108,50 €	3,13 €
4 mois	92,25 €	117,25 €	108,50 €	137,25 €	3,75 €
Mois supplémentaire	26,00 €	49,00 €	32,00 €	60,00 €	0,63 €

C.G.E.A.

37, rue des Murlins – BP 1845 – 45008 Orléans Cedex – France
Tel 33 2 38 65 44 56 – Fax 33 2 38 62 90 93

